

COMMUNIQUE DE PRESSE – DELSOL Avocats annonce la nomination de 3 avocats of Counsel

1^{er} juillet 2019 – DELSOL Avocats est heureux d’annoncer la nomination au statut d’of Counsel de

- Jean-Baptiste AUTRIC du département « Organisations non lucratives – Entrepreneuriat social »,
- Virginie DELANNOY du département « Droit immobilier » et
- Emmanuel SADORGE du département « Organisations non lucratives – Entrepreneuriat social ».



Jean-Baptiste AUTRIC intervient auprès des structures de l’économie sociale et solidaire. Il assiste ainsi notamment des associations, fondations et fonds de dotation face à leurs problématiques juridiques et fiscales, particulièrement dans le cadre de la réorganisation de leurs activités ou de leur patrimoine.

Avocat au Barreau de LYON depuis 2008, Jean-Baptiste AUTRIC est titulaire d’un Master II Droit des Affaires de l’Université GRENOBLE II (2005) et d’un Certificat de Spécialisation en Droit des Associations et Fondations délivré par le CNB en 2013.



Virginie DELANNOY a développé une expertise dans le domaine des baux qu’ils soient commerciaux, professionnels, en état futur d’achèvement, ou encore à construction. Elle assiste une clientèle de bailleurs et de preneurs tant en conseil qu’en contentieux. Elle intervient également sur d’autres aspects du droit immobilier (construction, copropriété) et de la vie des entreprises (vente d’immeubles, cession de fonds de commerce et de droit au bail).

Avocat au Barreau de PARIS depuis 2005, Virginie DELANNOY a rejoint DELSOL Avocats en 2015 après avoir collaboré au sein de plusieurs départements immobiliers de cabinets parisiens.

Erreur ! Insertion automatique non définie.



Emmanuel SADORGE conseille et défend les intérêts des organisations non lucratives, des coopératives et des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire. Il met en place des montages juridiques et fiscaux (hybridation, tiers lieux, foncières, ensembliers, *etc.*) et intervient sur des projets innovants de levées de fonds et d'*impact investing*.

Il est co-directeur d'un ouvrage portant sur l'expertise qu'il a développée en matière de fusion, filialisation et mutualisation (« *Restructuration des organisations non lucratives* », Dalloz, Juris Edition, 2018) et anime régulièrement des formations en matière de fiscalité et de structuration dans l'ESS.

Avocat au Barreau de PARIS depuis 2011, Emmanuel SADORGE est titulaire d'un Diplôme Juriste Conseil Entreprise délivré par le DJCE de STRASBOURG (2008).

DELSOL Avocats compte désormais plus de 110 avocats ou juristes, dont 27 associés et 12 avocats of Counsels.

Xavier DELSOL, Président du Conseil d'Administration, se réjouit de ces nominations qui témoignent « *de la volonté de notre cabinet de continuer à former et promouvoir en interne ses talents et sont un indicateur fort de la vitalité de DELSOL Avocats* ».

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing (adechenaud@delsolavocats.com - +33 (0)1 53 70 61 18)

A propos de DELSOL Avocats – www.delsolavocats.com

DELSOL Avocats est une entreprise de plus de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.